



*non approuvé*

## **Procès-verbal**

**159<sup>e</sup> Assemblée générale du 30 juin 2022**

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Bettina Greiner, secrétaire SPA HL

---

## **Préambule**

Ouverture de la séance à 19h30 à l'hôtel Astra à Vevey.

13 membres sur un total de 1'088 membres cotisants sont présents pour participer à cette 159<sup>e</sup> AG (Comité compris). Aucune procuration n'est enregistrée pour cette AG.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

## **1) Bienvenue**

Le président, M. Jérôme Jaton, souhaite une cordiale bienvenue à tous.

## **Membres excusés**

Plusieurs membres se sont excusés dont les syndics des Communes du district.

## **Modifications à l'Ordre du Jour**

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

## **2) Nomination des scrutateurs**

Monsieur Harmel, membre, accepte de fonctionner comme scrutateur.

## **3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 9 septembre 2021**

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements.

## **4) Rapports d'activité pour 2021**

En 2021, le Comité a tenu 3 séances plénières pour la gestion et la supervision des affaires du refuge et a rencontré la fiduciaire et la Fondation du Refuge à plusieurs reprises.

En raison du Covid, certaines affaires du refuge ont été traitées par e-mail, notamment pour régler des questions relatives aux affaires courantes et aux finances. Le président ainsi que d'autres membres du Comité ont par ailleurs assuré une présence régulière au Refuge pour épauler l'équipe au niveau administratif.

En 2021 encore, l'équipe du Refuge a relevé avec succès les défis soulevés par les mesures sanitaires, dans des conditions parfois difficiles.

Tout comme en 2020, une gestion très rigoureuse des finances à disposition a permis au refuge de renoncer à l'aide financière de la part de la Fondation. Il est à souligner, que c'est une situation inédite depuis de nombreuses années.

Le refuge SPA du Haut-Léman s'est vu décerner pour la quatrième fois le **Prix du Mérite de la Fondation Claire & Willy Kattenburg**. Ce prix a pour but de récompenser l'excellence du travail réalisé par un refuge pour animaux.

Le Comité félicite l'équipe pour cette récompense et exprime toute sa gratitude pour les efforts que chacune et chacun ont fournis, notamment lors des périodes compliquées de restrictions sanitaires.

L'équipe du refuge est composée actuellement de six collaboratrices et collaborateurs salariés dont trois en cours d'apprentissage :

- Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits, qui assurent la gestion du refuge avec une responsabilité partagée
- Mélissa Roulin, gardienne d'animaux qualifiée
- Océane Pahud, qui termine sa 3<sup>ième</sup> année d'apprentissage et se trouve ce soir à la remise des diplômes
- Camille Collomb, apprentie gardienne d'animaux 2<sup>ième</sup> année
- Solange Pasche, apprentie gardienne d'animaux 1<sup>e</sup> année

## Statistiques

Les statistiques du refuge pour l'année 2021 sont commentées par Lysiane Pellouchoud, coresponsable du Refuge.

Cette année, ce sont plus de 270 chats qui sont arrivés en fourrière ou ont été abandonnés au refuge. Presque la totalité de ceux-ci ont alors retrouvé un nouveau foyer ou leur propriétaire. Cette année, ce sont 25 décès qui sont à déplorer, principalement de chats déjà affaiblis ou malades.

Avec 33 chiens en abandon cette année, les statistiques à ce sujet se maintiennent au fil des ans. Cette année le refuge a accueilli notamment six petits pitbulls séquestrés par le service vétérinaire afin de leur retrouver un foyer aimant.

Le nombre de NACs en abandon a bondi cette année avec 37 lapins et cochons d'Inde recueillis. 28 ont ensuite pu être replacés, les derniers attendant toujours d'être adoptés à la fin 2021.

17 oiseaux ont été confiés au refuge et transférés à La Vaux-Lierre qui les soigne et les relâche. Les hérissons, tortues et autres petits animaux sont également remis à des organismes spécialisés.

Une belle augmentation a été constaté pour les pensions journalières et accueils durant les vacances. En outre, l'association se réjouit que les adoptions durant le confinement n'aient pas été suivies d'une vague d'abandons.

## **Rapports d'activité du vétérinaire**

Le rapport du vétérinaire, Thierry Dupont, peut être consulté sur notre site internet. Il ne sera pas lu à haute voix ce soir.

## **Manifestations passées**

En 2021, les manifestations ont été annulées par principe de précaution, ou encore en raison des règles édictées par le Conseil Fédéral ou le Canton. La SPA HL a en revanche pu tenir son stand au Marché de Noël de Montreux dont les bénéfiques sont versés au refuge. La vente sur les stands a été assurée par l'équipe du refuge et par certains membres du Comité.

## **Manifestations futures**

La SPA HL compte participer à la Foire de la St-Martin de Vevey en novembre 2022 ainsi qu'au Marché de Noël de Montreux.

## **Quelques remerciements**

Les remerciements très chaleureux sont adressés à ceux et celles qui participent à la bonne marche du refuge, en plus du personnel : bénévoles en charge des vérifications post-adoption, promeneurs/promeneuses des chiens et caresseurs/caresseuses des chats, ainsi que toutes les personnes qui font des dons en argent ou en nature.

Le refuge est également ravi de la collaboration avec son vétérinaire attitré, Thierry Dupont.

## **5) Présentation des comptes 2021 et du budget 2022**

### **Comptes 2021**

La trésorerie a augmenté de manière significative en 2020 et 2021 et le refuge a été fier de boucler son année sans l'aide de la Fondation pour la deuxième année consécutive.

Les passifs transitoires figurant dans les comptes représentent la TVA à payer pour 2020 et 2021 sur les activités entrant dans le champ de l'impôt, soit principalement les pensions. Le Refuge a en effet dépassé le seuil de l'assujettissement obligatoire à la TVA de 150'000.- pour les organisations à but non lucratif. De ce fait, le Refuge s'est spontanément annoncé à l'administration fiscale et va incessamment régler des arriérés de TVA pour ces deux années 2020 et 2021.

Suite à une négociation, le Comité a pu racheter un usufruit lié à une succession et ainsi renflouer les finances pour un montant de CHF 45'276.65.

Les comptes de l'association présentent depuis de longues années une dette envers la Fondation pour un montant de CHF 87'120.35. Il s'agit là d'avances de trésorerie faites il y a déjà de très nombreuses années et portées en compte-courant à ce moment-là. La situation financière le permettant à présent, le Comité a décidé de rembourser ce montant au 30 juin 2022. Ce devrait donc être la dernière année qu'il apparaît dans les comptes.

Du côté des charges, les frais d'achat de nourriture et de vétérinaire ont été maîtrisés malgré un grand nombre d'animaux recueillis.

Dans un souci d'efficacité et d'économie, le Refuge a démarré début 2021 une collaboration exclusive avec un vétérinaire attitré, renonçant donc au tournus annuel des vétérinaires qui était en place jusqu'alors. Les procédures et l'organisation mises en place pour les consultations dans le cadre de ce nouvel accord ont permis de réduire les dépenses vétérinaires de manière significative.

En 2021, le montant des salaires a été évidemment un peu plus élevé car le refuge n'a plus eu recours aux indemnités de chômage partiel (RHT) comme cela avait été le cas en 2020.

Les cotisations et les dons reçus sont restés stables, et ce grâce à des efforts constants de levée de fonds.

Les revenus de pension ont augmenté significativement à la faveur de la fin des confinements. Nous avons même dépassé le niveau de 2019, avant la pandémie.

Cela démontre encore une fois que nos investissements dans l'agrandissement de nos infrastructures étaient judicieux et qu'ils portent à présent leurs fruits.

Le budget 2021 avait été annoncé très prudemment avec un déficit de CHF 17'500, notamment en raison des incertitudes liées au Covid.

Le Comité est donc très heureux de pouvoir annoncer que l'année comptable 2021 s'est terminée avec un bénéfice de CHF 89'096.85.

### **Budget 2023 :**

Nous tablons sur un niveau d'activité stable par rapport à 2022. Une certaine prudence est de mise face aux difficultés économiques qui se font sentir désormais. Tenant compte de ces éléments, le bénéfice prévisionnel pour 2022 a été fixé à CHF 33'000.-.

Le Comité de l'Association ainsi que le Conseil de Fondation continuent évidemment à suivre de très près l'évolution de la situation financière du Refuge.

Certains postes ont été ajustés en raison de l'inflation importante que nous connaissons.

## **6) Rapport de vérification des comptes 2021**

Les vérificateurs des comptes, Me Fahrni et M. Rohrbasser, ont effectué en date du 20.08.2021 les contrôles habituels dans les locaux du Refuge.

En leur absence ce soir, Monsieur Bernard Jatton lit le rapport des vérificateurs des comptes qui recommande à l'AG l'acceptation des comptes.

Les vérificateurs, MM. Albert-Edouard Fahrni et Philippe Rohrbasser ont fait savoir qu'ils sont prêts à reprendre leur fonction pour l'année 2022.

## **7) Approbation des points 5 et 6**

L'approbation des comptes annuels 2021 et du budget 2022 sont soumis au vote de l'assemblée générale. **Les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité.**

## **8) Décharge au Comité**

**La décharge est donnée au Comité à l'unanimité et la prolongation du mandat des vérificateurs acceptée.**

## **9) Fixation des cotisations 2023**

Le Comité suggère à l'Assemblée de maintenir les tarifs au niveau actuel (membre individuel CHF 40.-, famille CHF 60.-).

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **10) Nominations statutaires**

Aucune élection ou démission n'est à relever. Le comité reste donc composé des mêmes 5 personnes et remplit toujours les conditions des statuts. Le Comité examine les besoins de l'association et du refuge en permanence.

Le Président soumet à l'Assemblée la réélection du Comité en bloc.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

À l'issue de cette AG 2022, le Comité est donc composé des personnes suivantes :

Président	Jérôme Jatton
Vice-Président	Michel Vincent
Membre ordinaire	Bernard Jatton
Responsable des contrôles post-adoption	Florence Kolly
Secrétaire	Bettina Greiner

La fonction de trésorier est assurée par la fiduciaire.

### **11) Rapport de la Fondation**

M. Bernard Jaton, nouveau Président de la Fondation, se réfère brièvement aux déficits chroniques du refuge et à la fonte du capital durant de longues années. Il félicite le Comité et les responsables du Refuge pour les mesures de redressement des finances et relève les résultats qui sont déjà positifs. Il les encourage à poursuivre sur cette voie.

Il relate ensuite la nouvelle démarche effectuée par la Fondation auprès des communes du district pour percevoir des subsides d'en montant qui serait estimé sur la base de la population respectives desdites communes.

### **12) Divers et propositions individuelles**

Les questions et commentaires individuels étant alors épuisés, le Président lève l'assemblée à 20 heures et l'invite à partager le verre de l'amitié avec l'équipe du Refuge.

Vevey, 30 juin 2022

Jérôme Jaton  
Président

Bettina Greiner  
Secrétaire SPA HL